



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOUIRRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Le lundi 12 décembre 2022

Heure : 19 h par TEAMS

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	<p>Monsieur Étienne Michaud souhaite la bienvenue aux membres. Présentation de Mme Brigitte Lévesque comme membre de la communauté. Vérification du quorum.</p> <p>Absents : Mme Rachelle Caron, Mme Gleycell Dalde et M. Fiston Ndjembi-Souna</p>	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : 2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour ;	<p>M. Michaud fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Roy</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 octobre 2022	<p>M. Michaud fait le suivi du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean Laplante</p> <p>QUE le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2022 du conseil d'établissement soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="172 170 506 203">4. Objet et approbation</p> <p data-bbox="218 219 680 321">4.1 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence ;</p> <p data-bbox="218 1166 562 1198">4.2 Normes et modalités;</p>	<p data-bbox="730 170 1554 470">Mme Audrey informe qu'un sondage a été réalisé parmi tous les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année de nos écoles. Celui-ci a démontré que 95.5% des élèves ont le goût de venir à l'école. Les principaux conflits se vivent dans les corridors ou sur la cour de récré. Il est illustré que 97% des élèves considèrent que les adultes répondent et interviennent rapidement lorsqu'il y a des actes de violence. Le plan est le même pour tout le Centre de services. Seulement les 2 premières pages sont personnelles à chaque établissement.</p> <p data-bbox="730 487 1554 755">M. Dupuis demande pourquoi les membres n'ont pas les documents avant afin d'y travailler et non seulement juste approuver. M. Michaud explique que le document est principalement préparé par les professionnels du Centre de services et que les membres n'ont pas à travailler sur le document. Seulement les points 1 et 2 sont précis pour notre établissement et ceux-ci ont été travaillés entre la direction, professionnel et enseignant.</p> <p data-bbox="730 803 1312 836">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Benoit</p> <p data-bbox="730 885 1554 958">QUE le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit adopté tel quel ;</p> <p data-bbox="730 1039 1291 1071">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="730 1169 1554 1567">Principal changement dans le document est de revenir à 3 étapes pour l'année. Les évaluations au préscolaire sont faites selon la progression de l'élève et non selon des normes de fin d'année comme pour les élèves du primaire. Dans le document à approuver, la majorité des informations sont principalement pour les enseignants. Pour les parents, les dates importantes pour les remises de documents ou les examens de fin d'année sont inscrites. Plusieurs de ces informations se retrouvent aussi sur le calendrier scolaire. La compétence transversale évaluée cette année est « travailler en équipe » sauf pour les élèves de l'École La Chanterelle. Pour eux, ce sera « exercer son jugement ». Pour les notes, les enseignants</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3 Grilles-matières 2023-2024;</p>	<p>font plusieurs évaluations tout au long de l'étape, mais au final, ils peuvent tout de même utiliser leur jugement professionnel si le résultat ne correspond pas parfaitement à la réalité. Évaluation du ministère, les examens sont donnés en même temps partout au Québec afin d'éviter des fuites. Seulement certaines raisons sont autorisées pour permettre l'absence. Passage d'un niveau à l'autre revient à la direction d'avoir la décision finale suite à une analyse avec les enseignants, une conversation avec les parents ou autres professionnels.</p> <p>M. Michaud explique le tableau envoyé au parent qui montre les matières évaluées selon les étapes évaluées. Le tout sera mis disponible sur les sites des écoles.</p> <p>Mme Benoit demande pourquoi des écoles ont le choix de la musique et d'autres ont l'art dramatique. M. Michaud informe que le principal choix est via les ressources humaines. M. Dupuis demande si un sondage ne pourrait pas être fait auprès des parents pour connaître leurs intérêts entre la musique et l'art dramatique.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Cummings</p> <p>QUE le document sur les normes et modalités soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>M. Michaud informe que le travail de consultation pour les grilles-matières est commencé et elles seront présentées à la prochaine rencontre.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="216 168 651 196">4.4 Activités-sorties 2022-2023;</p> <p data-bbox="216 467 483 495">4.5 Sondage PEVR;</p> <p data-bbox="216 516 483 544">4.6 Projet éducatif</p>	<p data-bbox="730 155 1556 350">Tableau présenté pour les activités préparées. Une demande à l'URLS est faite pour avoir un remboursement pour les frais de transport. Nous pourrions récupérer 50% du total avant taxes ou maximum 250\$ par sortie. M. Michaud enverra à Mme Benoit le document complet pour signature, car aucun membre n'a manifesté son désaccord.</p> <p data-bbox="730 440 1556 703">Plan engagement vers la réussite. Le questionnaire aux parents sera mis sur la page Facebook des écoles afin que le plus de parents répondent. Pour l'instant, c'est 1750 parents qui ont répondu sur territoire du CSS. Lorsque nous aurons des orientations du Centre de services plus claires, nous allons évaluer notre projet éducatif actuel en équipe-école, réfléchir aux valeurs que nous voulons garder et présenter les nouveaux objectifs en rencontre du conseil d'établissement.</p>	
<p data-bbox="142 776 472 803">5.1 Point du personnel;</p>	<p data-bbox="730 776 1556 1039">Moisson-d'Arts : Activités diverses le 31 octobre pour l'Halloween. Un grand cherche et trouve dans les rues de la municipalité en jumelant les petits avec les grands. Activités dans les classes avec parade de costumes. 24 novembre représentation extérieure de la chanson thème de l'année par Mme Valérie et les élèves. Dans les locaux du gymnase de l'école, les 26 et 27 novembre, avait lieu la 20^e édition du Marché de Noël.</p> <p data-bbox="730 1058 1556 1255">La Chanterelle : Semaine festive avant le congé de Noël. Calendrier de l'avent avec surprises tous les jours pendant le mois de décembre. Midi des chefs une fois par mois pour les élèves de 4^e-5^e-6^e année. Sortie en mars payée en majorité par la campagne de financement qui était la vente des recettes en pot.</p> <p data-bbox="730 1344 1556 1570">NDDS + Riou : En novembre, pour l'école Riou, activité avec Aster payée par bibliothèque de St-François avec des ateliers en am sur les planètes et en pm sur les roches et minéraux. Calendrier de l'avent aussi pour les élèves à Riou. Le 22 décembre, il y aura pour tous les élèves des 2 écoles, un dîner spaghetti offert par les pompiers et les chevaliers de Colomb à St-Épiphane à la salle municipale. Un dîner pour l'appréciation</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>de la jeunesse dans chaque école en novembre avec des récompenses pour les élèves.</p> <p>Campagne de financement pour les élèves de Riou, vente de confiture. Total de la vente est de 1092 pots x 6\$ / dépôts de 6 588\$ (profit de 2 964,73\$) pour payer la sortie de fin d'année.</p> <p>M. Dupuis demande pourquoi la campagne a été longue à démarrer et le délai de vente très court. Mme Nancy explique que cette campagne est organisée par les enseignantes et qu'avec les nombreux appels à faire, informations à recueillir, etc., il n'a pas resté beaucoup de temps à offrir, car la compagnie demandait un délai de 3 semaines avant Noël pour la livraison.</p>	
<p>6. Point du service de garde:</p> <p>6.1 Semaine de relâche</p>	<p>Rien pour les services de garde.</p> <p>Les écoles pourraient offrir un service de garde lors de la semaine de relâche. Pour que le service soit ouvert, il faut que le service soit autofinancé. Pour la semaine de relâche, le gouvernement ne donne pas de subvention. Tout le temps de surplus réalisé au cours de l'année est redonné majoritairement en temps compensé à prendre lors de la relâche. Pour ces raisons, le</p> <p>CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Moisson d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou. RÉSOLUTION # 2022-12-12</p> <p>OFFRE LE SERVICE DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE 2022-2023</p> <p>CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 256 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, des services de garde sont offerts aux parents aux écoles Moisson d'Arts, La Chanterelle et Notre-Dame-du-Sourire;</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 3 du <i>Règlement sur les services de garde en milieu scolaire</i>, des services de garde peuvent être offerts pendant les journées pédagogiques et pendant la semaine de relâche;</p> <p>CONSIDÉRANT l'analyse faite par la direction de l'école quant à l'ouverture des services pendant la relâche, soit : la disponibilité du personnel (congrés, reprise de temps et formation), la disponibilité des lieux (entretien, nettoyage et travaux), les besoins exprimés par les parents, les services offerts par la municipalité et le maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette analyse démontre l'impossibilité d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche sans compromettre la santé et la sécurité des élèves et dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;</p> <p>CONSIDÉRANT les échanges tenus avec les Services éducatifs jeunes;</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Roy Michaud et résolu : QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et le conseil d'établissement conviennent de ne pas offrir des services de garde pendant la semaine de relâche qui se tiendra du 6 au 10 mars 2023;</p>	
<p>7. Point du représentant au comité de parents ;</p>	<p>Le comité de parents veut offrir une formation aux parents. Mme Annick Kerschbaumer offrira aux parents cette formation en présentiel et les sujets traités seront la cyberintimidation, les sextos, etc. Programme de bourse pour des parents engagés suite au courriel transféré par Mme Julie aux membres. Les parents à soumettre pour cette bourse doivent être impliqués dans des projets à l'école.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Point des représentants de la communauté;	Aucun	
9. Rapport du trésorier;	Aucun sujet mentionné	
10. Période de questions de l'assemblée	Présence d'un parent dans l'assemblée, mais aucune question.	
11. Autres points	Aucun	
12. Date de la prochaine séance	Le 20 février 2023 à 19h et l'endroit sera confirmé lors de l'envoi des documents d'invitation.	
11. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 20h26 proposée par Mme Émilie Benoit et acceptée à l'unanimité.	

Étienne Michaud, directeur

Émilie Benoit, présidente